

Association de communes Mobul Rapport de gestion de l'exercice 2023

Rapport sur les comptes de l'exercice 2023 à l'attention du Comité de Direction

1. RESULTAT

Les charges du compte de résultats s'élèvent à Fr. 3'389'933.30. Le budget prévoyait des charges pour un montant de Fr. 3'580'405.00. **La diminution des charges par rapport au budget est de Fr. 190'471.70.**

Les participations des communes prévues au budget 2023 leur ont été facturées pour un montant de Fr. 1'723'405.00. S'ajoute à cela les subventions cantonales pour un montant de Fr. 1'894'674.50, ainsi que des intérêts perçus pour Fr. 6469.34 qui totalise un total des produits de Fr. 3'624'548.84.

Le résultat net du compte de résultats, **avant comptabilisation des soldes aux communes**, fait apparaître un excédent de produits de Fr. 234'615.54. Le montant final nécessaire à l'équilibre des comptes sera décompté aux communes après l'approbation des comptes par l'Assemblée des délégués.

Par rapport au budget, nous signalons seulement les écarts significatifs, à savoir :

	Budget	Comptes	Différences
Dépenses			
Traitements et jetons de présence (0120.3000.00)	4'200.00	15'926.50	+11'726.50
Mandat administratif (0220.3130.03)	80'000.00	77'396.90	-2'603.10
Contrats de prestations (6220.3130.00)	3'300'000.00	3'124'113.50	-175'886.50
Honoraires et frais d'étude (6220.3132.00)	70'000.00	87'007.20	+17'007.20
Entretien du réseau (6220.3141.00)	10'000.00	0.00	-10'000.00
Honoraires et frais d'étude (7900.3132.00)	80'000.00	52'479.40	-27'520.60
Recettes			
Subventions cantonales pour les études (6220.4631.10)	35'000.00	40'823.00	+5'823.00
Subventions cantonales pour l'exploit. (6220.4631.20)	1'822'000.00	1'853'851.50	+31'851.50

2. COMPTES DE RESULTATS

a) Administration générale

01 Législatif et Exécutif

0120 Exécutif

Les jetons de présence s'élèvent à Fr. 15'926.50 alors qu'un montant de Fr. 4'200.00 était inscrit au budget. La différence est due à Fr. 5'300.00 de jetons de présence 2022, versés en 2023 au lieu de 2022. D'autre part, de nombreuses séances complémentaires ont été nécessaires durant l'année 2023 (Extension du périmètre d'agglomération, Masterplan Planchy, Horaire 2025, etc..) impliquant la représentation d'un ou plusieurs membres du Comité de direction. Ces dernières représentent un total pour 2023 de Fr. 10'626.50, soit un excédent de 6'426.50.

02 Services généraux

0220 Administration générale

La facture de la Ville de Bulle s'élève à Fr. 77'396.90 pour les prestations d'administration, de gestion technique, de secrétariat ainsi que pour la tenue de la comptabilité pour l'année 2023. Le budget prévu pour ce poste était de Fr 80'000.00.

Les frais de publication et d'annonces totalisant Fr 755.55 qui correspondent aux frais de convocations des Assemblées des délégués.

b) Culture, sport et loisirs

33 Médias

3320 Mass media

Les frais internet représentent un montant de Fr. 1'157.30 (budget Fr. 1'500.00) et la communication générale un montant de Fr. 193.85 (Budget Fr. 1'000.00).

c) Trafic et télécommunications

62 Transports publics

6220 Trafic régional et d'agglomération

Pour l'entretien du réseau (6220.3141.00), aucun montant n'a été enregistré. Le budget de Fr. 10'000.00.00 n'a pas été utilisé.

Les honoraires et les frais d'études (6220.3132.00) s'élèvent à Fr. 87'007.20. Les prestations supplémentaires réalisées sont liées aux divers échanges entre les parties concernées, à propos des offres de prestations 2023-2024, du Masterplan Planchy, ainsi que des études en lien avec la décarbonation du réseau MOBUL. Une participation du Canton aux études concernant le trafic d'agglomération 2023 se chiffre à Fr. 40'823.00.

Le montant du compte « contrat de prestations » s'élève à Fr. 3'124'113.50.00 pour un budget de Fr. 3'300'000.00. Ce contrat comprend les prestations des 3 lignes urbaines pour un montant de Fr. 3'224'086.00 et les prestations Bull'Bouge 2023 pour un montant de Fr. 1'200.00. Un montant extraordinaire de Fr.101'174.00 concernant les remboursements d'indemnités relatives aux recettes publicitaires et aux rétrocessions d'assurances a été versé par les TPF par suite d'un audit.

63 Trafic, autres

6340 Planification générale des transports

Un montant de Fr. 258.50 a été facturé pour la mise à jour des horaires 2023-2024 sur le site.

d) Protection de l'environnement et aménagement du territoire

79 Aménagement du territoire

7900 Aménagement du territoire

Les honoraires en lien avec les études générales d'aménagement du territoire et de soutien au Comité de direction se montent à Fr. 60'479.40 comprenant la pré-étude du PA5 pour Fr. 33'279.30. D'autre part, une participation financière a été versée par les communes de Broc, Echarlens, Gruyères et Marsens en lien avec l'analyse du périmètre de l'agglomération réalisée en 2022 pour un montant total de Fr. 8'000.00 (Fr. 2'000.00 par commune). Ces différents éléments aboutissent à un résultat de Fr. 52'479.40 au lieu des Fr. 80'000.00 budgétisés.

Le montant de Fr. 27'400.00 représente l'amortissement des études pour le Masterplan de la zone de Planchy.

e) Finances et impôts

99 Postes non ventilables

9900 Participation des communes

Les participations des communes s'élèvent à Fr. 1'723'405.00. Le montant prévu au budget a déjà été facturé. Le solde final sera décompté aux communes après l'approbation des comptes par l'Assemblée des délégués.

Comme indiqué précédemment, les participations des communes ont été divisées en deux parties, administration et transports, étant donné que la Commune de Le Pâquier ne participe pas aux frais de transports.

3. COMPTES D'INVESTISSEMENTS

a) Trafic et télécommunications

61 Circulation routière

6150 Routes communales

Les subventions reçues sont partiellement redistribuées en 2023 selon les statuts. Ces montants ont été transférés au bilan. Nous retrouvons les avances sous le compte 10430.00 et le solde des subventions à reverser sous le compte 20090.01.

b) Protection de l'environnement et aménagement du territoire79 Aménagement du territoire7900 Aménagement du territoire (en général)

Le montant de Fr. 24'850.50 représente les dernières dépenses pour l'élaboration de la vision d'ensemble pour le pôle d'activités de Planchy (mesure U3 du PA4). En fin d'année, ce montant est viré au bilan sous le compte « 14290.0 Etudes générales ». Cela porte le montant dépensé à un total de Fr. 109'482.15. Ce montant sera amorti sur 4 ans (25 %), soit Fr. 27'400.00 par année, imputé sur le compte 7900.3320.90.

4. COMPTES AU BILAN**a) Actifs**

1002x Raiffeisen c/c + épargne Fr. 2'033'586.65, montant correspondant aux disponibilités bancaires.

10430.00 Avances de subventions Fr. 411'200.00

b) Passifs

20000.00 Fournisseurs divers Fr. 95'112.70 totalisent les diverses factures à payer au 31 décembre 2023.

20000.0x Créanciers Communes Fr. 234'615.54, décomptes en faveur des 5 communes.

20090.01 Subventions à redistribuer Fr. 2'199'404.00, ce montant correspond au solde des subventions ressortant des comptes d'investissements.